

# LE TRANSFERT DANS TOUS SES ÉTATS

## Sauvage, politique, psychanalytique

**L'argument  
par Lilia Mahjoub**



### Congrès 2018 de la NLS

Le titre du prochain congrès met le transfert dans tous ses états, et spécifie en sous-titre quelques uns de ces états. L'ordre des termes désignant ces derniers, *sauvage, politique et psychanalytique*, ne saurait relever d'une progression. Car ces états se distinguent, s'articulent, se séparent aussi bien, peuvent parfois coexister, se croiser voire se percuter.

Aussi, commencerons-nous par le dernier, *le transfert psychanalytique*, qui nous impose de mentionner les deux premiers, comme des états qui en effet existent mais qui peuvent à l'occasion être subvertis par celui relevant spécifiquement de la psychanalyse.

Le mot transfert, qui n'appartient pas spécifiquement à la terminologie psychanalytique, a pris, tout d'abord en tant que notion, une définition très large dans le champ de la psychanalyse en correspondant à un ensemble de phénomènes relatifs aux relations du patient et de l'analyste. Ceci donna lieu par conséquent à autant de conceptions que d'observations propres à chaque analyste, d'où l'embrouillamini qui en découla pour pouvoir en saisir le véritable ressort.

#### **Un obstacle**

Freud introduisit, dès 1895, dans ses *Études sur l'hystérie*, le terme de transfert, *Übertragung*, en constatant qu'il existait des résistances au traitement – quand il était alors question de la méthode de l'imposition des mains ou d'hypnose –, et en s'interrogeant sur plusieurs sortes d'obstacles. Il en releva un majeur, non pas « intérieur<sup>1</sup> », tel qu'il qualifie celui des résistances, mais « extérieur<sup>2</sup> » et qui ressortit à « ce qui se produit quand les relations du médecin et de son malade sont troublées<sup>3</sup> ». Il distingua alors trois sortes de troubles tournant tous autour de la personne du médecin. Le premier concerne un grief personnel ou l'influence de propos entendus sur ce dernier ou sur sa méthode, le second, la crainte de trop s'y attacher, et le troisième, la crainte de reporter sur lui des représentations nées du contenu de l'analyse, en d'autres termes des désirs sexuels. Freud fera ainsi du transfert un phénomène venant déranger la cure et non pas ce sur quoi celle-ci repose essentiellement, à savoir le lien du patient à l'analyste.

Par la suite, d'autres articles de Freud témoigneront d'un changement de perspective. Par exemple, en 1904, aux Etats-Unis, à La *Clark University*, quand il formulera que « chaque fois que nous traitons psychanalytiquement un névrosé, ce dernier subit l'étonnant phénomène que nous appelons transfert<sup>4</sup> ». Nous noterons qu'il ne s'agit plus alors de relations troublées mais de quelque chose qui fait partie intégrante du traitement.

Pour Freud, il est clair que « La cure psychanalytique ne crée pas le transfert, elle ne fait que le démasquer comme les autres phénomènes psychiques cachés<sup>5</sup> », car contrairement à d'autres thérapies, dans le traitement psychanalytique, « toutes les tendances même les tendances hostiles, doivent être réveillées [...]»<sup>6</sup>. Ainsi, « Le transfert, destiné à être le plus grand obstacle à la psychanalyse, devient son plus puissant auxiliaire<sup>7</sup> », à la condition toutefois de le repérer et de l'interpréter. L'on voit déjà que traiter le transfert en termes positif ou négatif, ou encore d'amour et de haine, ne fait pas avancer les choses, et l'on peut ainsi comprendre que cette « énamoration primaire<sup>8</sup> » – qui s'observe au début du traitement et qui n'est autre que la *Verliebtheit* de Freud jouant « un rôle pivot dans le transfert<sup>9</sup> », et ce, au plan de l'imaginaire – soit ensuite désignée par Lacan avec un nouveau mot : « hainamoration<sup>10</sup> ».

Signalons encore comment Freud conclura son texte de 1905 sur le cas Dora, un traitement dont la durée de trois mois n'en fut pas moins riche d'enseignement, notamment avec ce que Lacan en élaborera magistralement en 1951.

Freud écrit qu'il n'a pas réussi à se « rendre maître du transfert »<sup>11</sup> et que l'empressement de Dora à lui fournir du matériel lui fit oublier d'être attentif « aux premiers signes du transfert qu'elle préparait au moyen d'une autre partie de ce même matériel<sup>12</sup> ». Il répertorie alors ce qu'il n'aurait pas vu et interprété, mais ce ne sont là que suppositions.

Dora, en effet, « *mit en action* une importante partie de ses souvenirs et de ses fantasmes, au lieu de les reproduire dans la cure<sup>13</sup> » et le facteur du transfert, par lequel Freud rappela Mr. K. à Dora, lui resta définitivement inconnu.

### **Une dialectique**

Nous pouvons déjà noter combien le fait qu'un patient se mette à parler et à associer librement, dès les premiers entretiens, n'atteste en rien de l'état du transfert. L'articulation signifiante, réduite à sa plus simple expression, l'écriture S1-S2, n'est pas suffisante pour parler du transfert psychanalytique. Il n'y a donc pas d'évidence du transfert en termes de linéarité, mais comme le développera Lacan, le transfert est à définir en termes de pure dialectique voire de renversements dialectiques<sup>14</sup>. Ainsi, Lacan donne-t-il une direction de la cure, qui va de « la rectification des rapports du sujet avec le réel, au développement du transfert, puis à l'interprétation<sup>15</sup> ». Dans les années 50, cette interprétation du transfert est définie par Lacan comme « Rien d'autre que de remplir par un leurre le vide de ce point mort. » « Mais ce leurre, poursuit-il, est utile car même trompeur il relance le procès<sup>16</sup>. » Car il est, dans les moments de stagnation de la dialectique de l'analyse, « l'apparition des modes permanents selon lesquels [le sujet] constitue ses objets. » et c'est pour cela que cette interprétation ne revient pas à une explication qui consisterait à dire au patient qu'il fait erreur.

Nous avons déjà ici ce que Lacan affirmera en 1964, en réinterrogeant sans cesse le concept du transfert, à savoir que celui-ci est à considérer comme « ce qui dirige la façon de traiter les patients<sup>17</sup> » – où nous noterons que ce n'est pas le patient qui est dirigé – et ajoutant qu'« inversement, la façon de les traiter commande le concept<sup>18</sup> ». C'est bien pour cela que le transfert est la boussole qui indique autant les moments d'errance de l'analyste que son orientation.

Dès lors, ce n'est plus seulement en termes de dialectique que Lacan conçoit le transfert, mais comme ce qui est en lien avec la pulsation temporelle de l'inconscient, plus précisément ce qui n'ouvre pas à l'inconscient, mais en est bien plutôt la fermeture. Nous rejoignons donc ce

qu'avancait Freud, à savoir que le transfert constitue un obstacle et, tel qu'il le remarquait en 1912, que l'arrêt des associations indique que le patient est sous l'emprise d'une idée se rapportant à l'analyste. Et que, si l'analyste le signale au patient, cette « absence d'associations s'est transformée en un refus de parler<sup>19</sup> ». Lacan, cependant, franchira l'obstacle freudien et montrera en quoi la position de l'analyste est ici décisive.

### **Un nœud : fermeture et interprétation**

Avec ce nouveau pas, Lacan va en effet traiter le transfert comme un nœud, car il est le point d'un paradoxe : d'un côté, il faudrait qu'il se soit développé pour ouvrir à l'interprétation, et de l'autre, il coupe la voie d'accès à l'inconscient. C'est dire la stratégie qui est attendue de la part de l'analyste pour manier ce nœud. Cette stratégie où l'analyste est moins libre que dans sa tactique (ses interventions), et qui fait partie des trois modes d'action de l'analyste, la troisième étant sa politique, ne revient pas à faire « appel à la partie saine du sujet, qui serait là dans le réel<sup>20</sup> », ainsi que nombre d'analystes confondant le moi avec le sujet ont pu s'y égarer. Car ce serait « méconnaître que c'est justement cette partie-là qui est intéressée dans le transfert, [...] celle qui ferme la porte<sup>21</sup> » ; et c'est pourquoi, c'est à ce moment-là qu'entre en action la stratégie de l'analyste et son interprétation visant la réouverture de la porte. Ne simplifions pas toutefois la topologie de cette ouverture-fermeture, car l'inconscient n'est pas au-delà de la fermeture, caché, tel un dedans, mais il est *au-dehors*<sup>22</sup>, et c'est lui qui, *via* le sésame de l'interprétation de l'analyste, en appellera à cette ouverture. Il est clair que le maniement du transfert auquel l'analyste doit son attention est désormais crucial, quant au statut de l'inconscient et à son ouverture dans la cure.

### **Une crise conceptuelle**

Le transfert psychanalytique, si c'est de l'amour voire un amour authentique, n'est cependant pas n'importe lequel, et c'est pour cela qu'en 1960-1961, Lacan y consacra tout un séminaire. Il faut également souligner que l'année d'avant, en 1959 -1960, il avait déjà examiné la question de l'amour sous l'angle de l'amour courtois, pour le distinguer de l'amour chrétien. Il s'agit en effet pour Lacan de forger ce qu'il en est de la place de l'amour dans le discours analytique, ce nouvel amour, et ce, à partir du transfert. De plus, si Lacan fait ce long parcours concernant l'amour dans son enseignement, notamment à propos du transfert, c'est aussi pour montrer en quoi le désir qui avait été délogé par l'amour chrétien et son commandement, « Aime ton prochain comme toi-même », lequel évacue le sexuel, doit par la psychanalyse et le transfert retrouver sa place. Pour Lacan, la question de savoir ce qu'est le transfert est loin d'être résolue et un bon nombre de divergences à ce sujet s'est manifesté au cours des étapes historiques de la psychanalyse. C'est même le lieu d'une « crise conceptuelle permanente dans l'analyse<sup>23</sup> », crise nécessaire à l'existence même de la psychanalyse. Ainsi, la participation de l'analyste au transfert ne saurait se ranger dans le fourre-tout du contre-transfert, comme cela eut lieu ce qui empêcha dès lors toute possibilité de questionnement.

« Quelle est donc la place de l'analyste dans le transfert ? », est une question que les analystes doivent se poser, car si le transfert existe en tant que concept, il ne peut-être un concept mort.

La relation analytique s'engage au départ sur un malentendu, une erreur sur la personne, avec les fantasmes que l'analysant fait supporter à l'analyste et que celui-ci accepte de supporter. Cela ne coïncide en rien avec ce qu'il deviendra à la fin de la cure, du fait de l'analyse du transfert. Il n'en demeure pas moins que, pour l'analyste, savoir ce qu'il en est d'une analyse, pour en avoir fait une, ne suffit pas. Il lui faut s'interroger sur « sa position véritable<sup>24</sup> » dans le transfert pour pouvoir répondre convenablement à l'analysant.

Or Lacan pose également cette question au niveau même de l'organisation de la société psychanalytique, prémices de ce qu'il mettra en œuvre peu après, avec la fondation de son Ecole et la procédure de la Passe, et ce, pour interroger ce qu'est l'analyste.

C'est dire en quoi le transfert ne relève point de l'évidence mais, comme nous l'avons déjà souligné, de la stratégie de l'analyste sans oublier de sa politique où il est encore moins libre que dans sa stratégie et sa tactique. Dès lors, le transfert pose la question de la place de l'analyste mais aussi de son être, et s'avère un rouage incontournable tant dans la cure que dans la masse analytique.

### **Un algorithme**

En 1967, Lacan met le transfert au cœur de sa « Proposition sur le psychanalyste de l'École », sous la forme d'un algorithme, y introduisant ce qui en fait le pivot : le sujet supposé savoir<sup>25</sup>. Ceci pour le sortir de l'intersubjectivité qui colle à la peau de la relation de l'analyste à l'analysant, et, comme le formule si bien Lacan, afin « de décrotter ce sujet du subjectif<sup>26</sup> ». Cette relation analytique n'est point réduite à deux partenaires, mais elle implique le ternaire qu'est le sujet supposé savoir, lequel n'est ni l'analysant, ni l'analyste. S'il y a deux désirs en jeu dans une cure, celui du sujet et celui de l'analyste, et qui ne sont pas équivalents, il n'y a qu'un sujet en jeu.

Que pouvons-nous dire du *transfert sauvage*, et du *transfert politique* après ces développements sur le transfert psychanalytique ?

### **Une interprétation sauvage**

Le mot de « sauvage » est apparu sous la plume de Freud « à propos de la psychanalyse dite sauvage », qui est le titre d'un de ses articles de 1910. A le lire, l'on constate, en effet, que celle-ci procède de la suggestion, du conseil, et ne se préoccupe point de ce qu'il en est du transfert et de la place qu'y occupe en l'occurrence le médecin. Une patiente vient demander des comptes à Freud, car un confrère qui lui avait fait une interprétation sauvage en avait rendu responsable Freud avec sa nouvelle manière de voir. C'est pour le moins quelque chose de l'ordre d'un transfert sauvage. Ce que notera Freud, c'est que parmi les divers conseils donnés par le médecin préalablement consulté, aucune place n'est laissée à la psychanalyse. Ainsi le transfert sauvage, est ici ce qui soutient une interprétation avant même que le transfert n'ait connu son développement, au sens où l'analyste aurait repéré à quelle place il se trouve. C'est donc un transfert sans l'analyse, c'est-à-dire sans l'interprétation. Et c'est ce que nous voyons fleurir dans les thérapies qui œuvrent sous suggestion.

Freud soulignera le succès thérapeutique que peuvent néanmoins obtenir de telles méthodes, car pour le patient, une fois qu'il « s'est suffisamment plaint de son médecin et qu'il se sent capable d'échapper à l'influence de celui-ci, ses symptômes s'atténuent<sup>27</sup> ». Ce n'est donc pas tant au patient que cette façon de faire nuit, mais au médecin lui-même et partant à la cause de la psychanalyse. Freud parle alors, dans ce même texte, de la fondation d'une association psychanalytique internationale où les membres déclinent toute responsabilité des façons de procéder de ceux qui n'en font pas partie.

### **Hors analyse**

Ces transferts sauvages peuvent aussi se produire latéralement à une cure, et s'ils ne sont pas repérés à temps par l'analyste, parce que l'analysant les tait, et que de la sorte ils ne peuvent être interprétés, ils produisent un retour au moi, c'est-à-dire une fermeture de l'inconscient. C'est pour cela que tout transfert latéral peut être dit sauvage, et peut se faire sur la personne d'un conjoint, d'un collègue, d'un autre qui devient à l'occasion conseiller, confident, thérapeute, maître à penser, enfin tout ce qui relève du discours du maître et qui use d'un pouvoir sur quelqu'un, alors que l'analyste, lui, se privera du pouvoir de la suggestion pour pouvoir donner son développement au transfert. Dès lors, cela suppose qu'une place soit faite à l'interprétation, mais aussi que l'analyste-sache de quelle place il la fait.

### **Un Acting out**

Une interprétation peut s'avérer fautive quand l'analyste répond de la place de son moi, c'est-à-dire lorsque ses préjugés le fourvoient, entraînant ainsi son analysant dans une même régression topique. L'interprétation peut être aussi inexacte, ouvrant à la scène de l'*acting out*. Nous en avons de nombreux exemples dans la littérature psychanalytique, tels que ceux de Dora, de la jeune homosexuelle ou de l'homme aux cervelles fraîches, patient de Kris. Dans le cadre de la cure, l'*acting out* est un appel à l'interprétation, un signe fait à l'analyste, si toutefois celui-ci y prête attention.

Pour Lacan, « l'*acting out*, [...], c'est l'amorce du transfert. C'est le transfert sauvage<sup>28</sup> ». Il peut se produire pour quelqu'un qui n'est pas en analyse, comme fautive solution à son désir, mais aussi dans l'analyse, et dans ce cas, il en appelle à une plus juste interprétation quant à la place du désir.

Reste le *transfert politique* qui serait à situer entre le transfert sauvage et le transfert psychanalytique. Serait-il l'envers de celui relatif à la psychanalyse ?

### Une sphère

En 1969-1979, Lacan tint un séminaire qu'il intitula d'abord *La psychanalyse à l'envers*, à un moment où la politique était dans la rue et où il n'hésita pas à aller à la rencontre d'un nouveau discours du maître, celui de l'Université, mis en cause par les étudiants en révolte contre celle-ci, tout comme à l'endroit d'autres institutions, elles aussi sous la coupe du discours du maître.

C'était en outre un moment politique important pour la psychanalyse, celui où Lacan avait créé son École et où il formalisait ses quatre discours fondamentaux.

Ce qui est au cœur de ces discours, c'est la question du désir de savoir, en partant de ceci que le maître, lui, ne désire rien savoir, et que l'Université ne fait que prolonger cette ignorance en estampillant le savoir comme un *tout* qui commande à la production d'unités de valeur. Cette totalisation du savoir est selon Lacan « immanente au politique en tant que tel<sup>29</sup> », cela fait partie de l'idée imaginaire qui nous vient de celle « du corps, comme bonne forme de la satisfaction, sur ce qui à la limite fait sphère [et] a toujours été utilisée dans la politique, par le parti de la prêcherie politique<sup>30</sup> ». Notons que cela n'a jamais été aussi frappant et amplifié aujourd'hui avec les images du corps, notamment des politiques, qui remplissent nos écrans.

Dans la cure analytique, si les corps sont présents, l'image du corps doit l'être le moins possible, et c'est pourquoi, dès le développement du transfert, « ce n'est plus à celui [que Freud] tient en sa proximité qu'il s'adresse, et c'est la raison pourquoi il lui refuse le face à face<sup>31</sup> ». Si le corps dans le discours du Maître est produit comme plus-de-jouir, dans le discours analytique il est réduit à un semblant d'objet, soit un silence, une voix ou un regard que l'analyste prête à l'analysant, le temps que celui-ci puisse cerner ce qui cause réellement son désir.

### Un savoir-vérité

Dans le discours de l'analyste, le savoir, S2, est de son côté, « il l'acquiert d'entendre son analysant<sup>32</sup> » – c'est bien là un transfert de savoir « [...] qu'à un certain niveau on peut limiter au savoir-faire analytique<sup>33</sup> ». Ainsi, l'analyste, *via* le transfert, approchera-t-il ce savoir comme de la vérité, c'est-à-dire comme quelque chose qui n'est *pas un tout* et qui ne peut que se dire à moitié. Ce savoir en tant que vérité, en tant que mi-dire, c'est la structure même de l'interprétation qui est attendue de l'analyste. Celle-ci est supposée conduire à un savoir dont l'analyste se fait « l'otage, c'est-à-dire celui qui accepte d'avance d'être le produit des cogitations du psychanalysant », produit qui « est, à la fin, destiné à la perte, à l'élimination du processus<sup>34</sup> ». Nous retrouvons bien ici, dix ans plus tard, le prolongement de l'articulation du *sujet supposé savoir* comme ternaire dans l'algorithme du transfert, avec ce pas de plus de l'analyste comme semblant d'objet et déchet du processus analytique.

Le savoir en jeu dans la cure, réduit à un trou, celui de l'inconscient du sujet, est ainsi à situer à l'envers de la politique prise au sens du discours du Maître voire de celui de l'Université.

### Un lien social

Lacan souligna qu'il ne disait pas « la politique, c'est l'inconscient, mais simplement l'inconscient, c'est la politique<sup>35</sup> ». C'est ce qu'il formula à propos de la logique du fantasme, précisant que ce qu'il voulait dire par cet aphorisme, c'est que ce qui lie les hommes entre eux et ce qui les oppose est précisément du côté de ce qu'il essaye d'articuler de cette logique. Lacan se demanda alors pourquoi faudrait-il être admis plutôt que rejeté, ce qu'une morale bien-pensante pourrait énoncer. Sans cette logique propre au fantasme, des « glissements peuvent se produire, qui font qu'avant de s'apercevoir que pour être rejeté soit essentiel comme dimension pour le névrotique, il faut en tout cas qu'il s'offre<sup>36</sup> ». Ainsi, pour le névrosé comme pour l'analyste lui-même, et pas de la même place bien sûr, ceci consiste, avec de l'offre, à essayer de faire de la demande. C'est ce qui vaut pour le transfert dans l'analyse, mais aussi dans la société, où le psychanalyste avec le discours qu'il offre peut créer de la demande. C'est un autre type de demande que celle de la demande politique de l'Autre « sous les aspects de la démocratie et du marché<sup>37</sup> ». Et, en ce sens, on peut dire avec Lacan « qu'être psychanalyste peut être une place dans la société<sup>38</sup> ». Cette demande, peut en effet prendre le nom de transfert, et se distinguer des effets de suggestion pour ne pas dire d'hypnose et d'identification généralisée que produisent les autres discours.

Paris, le 30 octobre 2017

Lilia Mahjoub

---

<sup>1</sup> Freud S., Breuer J., *Études sur l'hystérie*, PUF, Paris, 1956, p. 244.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> Freud S., *Cinq leçons sur la psychanalyse*, Cinquième leçon, Petite bibliothèque Payot, n° 84, Paris, 1972, p. 61.

<sup>5</sup> Freud S., « Fragment d'une analyse d'hystérie (Dora) », *Cinq psychanalyses*, PUF, Paris, 1973, p. 88.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Lacan J., « La direction de la cure » [1958], *Écrits*, Seuil, Paris, 1966, p. 602.

<sup>9</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre I, *Les écrits techniques de Freud*, Seuil, Paris, 1975, p. 311.

<sup>10</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XX, *Encore*, Seuil, Paris, 1975, p. 90.

<sup>11</sup> Freud S., *Cinq psychanalyses*, *op. cit.*, p. 88.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>14</sup> Lacan J., « Intervention sur le transfert » [1951], *Écrits*, *op. cit.*, p. 218.

<sup>15</sup> Lacan J., « La direction de la cure », *ibid.*, p. 598.

<sup>16</sup> Lacan J., « Intervention sur le transfert », *ibid.*, p. 225.

<sup>17</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Seuil, Paris, 1973, p. 114.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Freud S., « La dynamique du transfert », *La technique psychanalytique*, PUF, Paris, 1972, p. 52.

<sup>20</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, *op. cit.*, p. 119.

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 119.

<sup>24</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre VIII, *Le transfert*, Seuil, Paris, juin 2001 (2<sup>ème</sup> édition), p. 390.

<sup>25</sup> Lacan J., « Proposition du 9 octobre 1967 sur le psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Seuil, Paris, 2001, p. 248.

<sup>26</sup> *Ibid.*

<sup>27</sup> Freud S., « À propos de la psychanalyse dite sauvage », *La technique psychanalytique*, *op. cit.*, p. 42.

<sup>28</sup> Lacan J., *Le séminaire*, livre X, *L'angoisse*, Seuil, Paris, 2004, p. 148.

<sup>29</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, Seuil, Paris, 1991, p. 33.

---

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> Lacan J., « La direction de la cure », *Écrits*, op. cit., p. 597.

<sup>32</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, p. 38.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>35</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIV, *La logique du fantasme*, leçon du 10 mai 1967, inédit.

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> Miller J.-A., Cours Orientation lacanienne III, 4, 15 mai 2002, inédit.

<sup>38</sup> Lacan J., *Mon enseignement*, Seuil, Paris, 2005, p. 64.